

## NOS ARBRES FRUITIERS

### L'espace requis pour un arbre

Les deux premières règles à observer dans la création d'un jardin fruitier sont celles-ci: 1° donner à chaque arbre une place.—2° donner à chaque arbre la place qui lui convient.

Or ces règles, si élémentaires qu'elles paraissent, si nécessaire à observer qu'elles soient, sont généralement méconnues dans la pratique.

1° *Il faut faire à chaque arbre une place.*— Tout arbre se compose de deux parties, la racine et la tige.

La racine fixe l'arbre au sol, et, par ses parties les plus tenues, surnommées chevelu, puise dans le sol les éléments assimilables dont il fait sa nourriture.

Il y a des racines qui, comme celles du poirier, sont pivotantes et s'enfoncent perpendiculairement dans la terre pour chercher les éléments assimilables dans ses parties profondes; mais il en est d'autres, comme les racines traçantes du cognassier; qui s'étalent presque horizontalement à sa surface.

Pour que les racines accomplissent leurs fonctions, il faut qu'elles puissent s'étendre librement et que leurs extrémités ou radicelles ne trouvent pas sur leur parcours les racines d'autres plantes leur disputant l'humidité, l'air et les substances nutritives.

La tige s'élève dans l'air. Elle est formée ordinairement d'un tronc sur lequel s'élèvent des branches dont les ramifications ou rameaux portent des bourgeons couverts de feuilles.

Les feuilles jouent un grand rôle dans la végétation. Leurs fonctions sont d'une importance majeure. Or, elles ne peuvent accomplir ces fonctions qu'autant qu'elles ont air et lumière. C'est sous l'action de l'air et de la lumière que la transformation de la sève ascendante en cambium s'opère et que les boutons à fruits se forment. C'est une faute grave en arboriculture de ne pas espacer suffisamment les branches. *Il faut que chacune d'elle ait sa place au soleil.*

### Augmentons notre culture fruitière

Il n'y a aucun doute que la culture des fruits au Canada, vaut la peine d'être développée. Malgré l'attention relativement minime que l'on a donnée jusqu'à présent à cette industrie, elle n'en est pas moins déjà très appréciable.

Lors du recensement, il y a cinq ans, il y avait dans le pays plus de 14,000,000 d'arbres fruitiers portant des fruits et 8,315,236 qui n'avaient pas encore atteint la période de production. De ceux qui produisaient des fruits 10,617,372 étaient des pommiers. La production totale de tous les fruits était de 12,566,420 boisseaux, évalués à \$13,000,000.

La production a fortement augmenté depuis lors. Mais on pourrait la stimuler d'avantage en donnant un nouvel essor aux marchés du pays et étrangers. Et dans cet ordre d'idée, une campagne de publicité produira certainement des bons résultats. L'annonce toutefois, n'est pas suffisante, il faut encore le service.

Dans les affaires commerciales ordinaires, on constate, de jour en jour, la grande importance et l'absolue nécessité du service. La publicité amène les affaires au magasin, mais c'est le service seul qui les maintient.

Les cultivateurs de fruits peuvent donner un service qui augmentera leurs ventes et qui leur fera conserver leur clientèle en adoptant les méthodes les plus modernes pour l'emballage de leurs produits. Pendant les dernières années, il y a eu à cet égard, une bonne amélioration, mais elle n'est pas suffisamment générale.

Lorsque les fruits sont disposés d'une façon attrayante dans des paniers ou des boîtes, ils peuvent être étalés, avec plus d'avantage, par le détaillant, et les ventes doivent nécessairement augmenter de ce chef.

Dans la province d'Ontario la production des fruits devient de plus en plus importante, surtout dans le district de Niagara. Il en est de même pour la Nouvelle-Écosse.

Si cette industrie est lucrative pour l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, pourquoi ne le serait-elle pas pour la province de Québec?

La partie méridionale de Québec et les cantons de l'Est sont tout désignés pour la culture des fruits.

Il est de l'intérêt des cultivateurs et des marchands de s'occuper sérieusement de la question et de donner un coup d'épaules aux efforts qui sont faits par les autorités fédérales et provinciales.

MONITEUR DU COMMERCE.

### A nos abonnés

Remarquez la date suivant votre nom et adresse est la date de l'échéance de votre abonnement.

L.-C. GAGNON

### AUX CULTIVATEURS

Messieurs les cultivateurs et propriétaires d'un petit terrain; c'est à vous que je m'adresse, pour vous donner un conseil qui d'après l'idée de plusieurs, mérite considération.

Il s'agit de la plantation et de la culture des arbres fruitiers dans la province et surtout dans les comtés du bas.

Dans le haut de la province, le voyageur est surpris d'y voir un peu partout de magnifiques vergers qui font l'ornementation de la région.

En effet, l'arbre fruitier n'est pas seulement utile par les fruits plus ou moins savoureux qu'il rapporte; mais à son point de vue, c'est encore un ornement qui enjolive les jardins et leur donne un aspect des plus

charmants à l'époque de la floraison et de la maturité des fruits.

A part cela, il y a la salubrité du fruit qui est trop souvent ignoré.

Depuis quelques années, nous avons dans le comté de Kamouraska une société d'horticulture qui rend de grands services à la classe agricole et horticole.

Pour faire partie de cette Société, il suffit de donner annuellement une piastre au secrétaire de la société et en retour, la société donne à ses membres une prime de trois arbres fruitiers. Soit pommiers, pruniers, cerisiers ou poiriers.

Il serait à désirer, que tout ceux qui possèdent un peu de terre cultivable fassent partie de cette société.

Que de cultivateurs ont de certaines étendues de terre qui paraissent inculte; c'est tout ce qu'il faut pour un verger.

Quand au climat, il est favorable à la culture du pommier, prunier, cerisier et même du poirier. A St-Denis de Kamouraska, M. J.-C. Chapais, le grand horticulteur, possède plusieurs variétés de poiriers qui rapportent tous les ans et même des vignes qui donnent certaines années d'assez belles récoltes.

Cela prouve que dans le bas de la Province, nous pouvons, tout aussi bien que dans le haut, nous livrer à la culture des fruits.

Il nous est arrivé des plaintes, que des maladies contagieuses des arbres s'étaient introduites dans la Province par des arbres venant d'Ontario ou d'ailleurs.

A l'avenir nous n'entendrons plus ces plaintes car le Département de l'Arboriculture de Québec; grâce à la prévoyance de ses chefs, doit exercer une grande surveillance sur les arbres destinés aux sociétés d'horticultures.

Des experts feront l'inspection des arbres et les débarrasseront de tout germe de maladies contagieuses qui s'attachent non seulement aux branches, mais même aux racines.

Les arbres qui seront soumis à de minutieux examens seront forts et ne tarderont pas à nous donner de bons rendements.

Plusieurs affections sont qualifiées de *crête pâle* chez les Poules: l'une est causée par une maladie de surface, une maladie de la peau, une sorte de teigne qui se développe d'abord sur la crête pour ensuite gagner le cou. C'est alors une maladie parasitaire de la peau, une maladie contagieuse causée par un champignon parasite.

Pour la traiter, il est nécessaire que vous isoliez les malades; désinfectez à fond les poulaillers, mettez si possible les autres volailles en liberté complète en plein champ, au grand air, et traitez les malades par des badigeonnages d'un mélange de glycérine, deux parties, et de teinture d'iode, une partie. Après quelques jours, ces badigeonnages sont espacés et, lorsque la peau paraît se nettoyer, n'en faites plus qu'un seul par semaine.